

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2577**

Intitulé

Responsable en logistique et transports

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Pau et des Pays de l'Adour

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Pau

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en logistique et transports est chargé de la gestion synchronisée des flux de produits et d'information relatifs à l'ensemble de la chaîne logistique d'une entreprise ou à un maillon de cette chaîne. Ce « maillon » peut être une étape du processus de production - achat, approvisionnement, exploitation - ou un établissement de l'entreprise - entrepôt, plateforme ...

Il exerce les principales activités suivantes :

I) Activités d'étude, de conception et d'analyse des flux :

- Il réalise le diagnostic stratégique de l'entreprise.
- Il conçoit et organise les stratégies de gestion des flux de produits depuis l'approvisionnement jusqu'à l'expédition vers les clients avec un objectif constant d'optimisation du rapport coût-qualité-délai.
- Il suit l'adaptation des chaînes de flux physiques pour qu'elles soient réactives et permettent la maîtrise des délais, des coûts et le respect des normes de qualité.
- Il réalise des études de marché.

II) Activités relationnelles intra-entreprise et inter-entreprises :

- Il gère une équipe.
- Il gère la relation client et la relation fournisseur.

III) Activités logistiques opérationnelles :

- Il gère les achats et les approvisionnements.
- Il gère les activités d'entrepôt.
- Il gère les expéditions.
- Il gère les transports.

I) Dans le cadre de l'étude, de la conception et de l'analyse des flux, le titulaire de la certification est capable de :

- Utiliser les techniques de management stratégique.
- Construire et gérer une chaîne logistique intégrée.
- Analyser et remettre en question une chaîne logistique.
- Structurer les flux d'information.
- Identifier les nouveaux enjeux du marché et adapter l'offre de l'entreprise.

II) Dans le cadre des activités relationnelles intra-entreprise et inter-entreprise, il maîtrise :

- Les techniques du management des hommes.
- Les techniques de négociation, de vente et d'achat en contexte logistique.

III) Dans le cadre des activités logistiques opérationnelles, il est capable de :

- Planifier les besoins selon les méthodes de réapprovisionnement.
- Assurer la fiabilité des stocks et la disponibilité des marchandises.
- Maîtriser les caractéristiques et contraintes techniques des modes de transport.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable en logistique et transports est un cadre opérant majoritairement dans les services logistiques des entreprises industrielles et commerciales, mais aussi chez les transporteurs ainsi que dans des entreprises de services (hôpitaux, institutions médico-sociales...) et dans des cabinets de conseil logistiques.

- Dans la conception des flux : Directeur de la supply chain, Responsable de la chaîne logistique, Responsable de plateforme, Consultant logistique. - Dans la gestion des flux : Responsable achats-approvisionnements, Responsable d'entrepôt, Responsable gestion des stocks, Responsable expéditions, Responsable transports.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes :

I) Composante 'Etude, conception et analyse des flux' :

- 1) Réalisation d'un rapport d'expertise écrit
- 2) Réalisation d'un mémoire relatif à un problème stratégique d'entreprise.

3) Evaluation de la situation de travail en entreprise au cours des stages d'application.

4) Etude de cas portant sur les systèmes d'information logistiques.

II) Composante 'Relations intra-entreprise et inter-entreprises' :

1) contrôle continu

2) épreuve écrite s'appuyant sur une étude de cas.

III) Composante 'Logistiques opérationnelles' :

1) examens finaux

2) simulations sur informatique

3) contrôle continu se déroulant sous la forme de tests.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury d'attribution après formation est composé de treize membres et présidé par le Directeur logistique d'une grande entreprise. ¼ de ses membres est extérieur à l'organisme. 7 membres sont des professionnels dont 4 salariés et 3 employeurs.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury d'attribution après formation est composé de treize membres et présidé par le Directeur logistique d'une grande entreprise. ¼ de ses membres est extérieur à l'organisme. 7 membres sont des professionnels dont 4 salariés et 3 employeurs.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury d'attribution après formation est composé de treize membres et présidé par le Directeur logistique d'une grande entreprise. ¼ de ses membres est extérieur à l'organisme. 7 membres sont des professionnels dont 4 salariés et 3 employeurs.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Le jury VAE est présidé par un professionnel. Il comprend deux professionnels (1salarié et 1 employeur) et 3 formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en logistique et transports" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 08 février 2021.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en logistique et transports" avec effet au 14 janvier 2012 jusqu'au 7 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique. Homologation sous l'intitulé 'Responsable en logistique et transports'.

Arrêté du 17 juillet 1998 publié au Journal Officiel du 26 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Responsable en logistique des transports européens'.

Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme universitaire en logistique et réglementation des transports européens'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

13 à 19 titres délivrés par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (FOR.CO) IFR RUE JULES FERRY
BP27540
64075 Pau cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Diplôme universitaire en logistique et réglementation des transports européens (Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995).

- Responsable en logistique des transports européens (Arrêté du 17 juillet 1998 publié au Journal Officiel du 26 juillet 1998)